

Réforme

Moins d'épreuves, plus de contrôle continu et la fin des séries générales: le ministre lance le chantier sensible du baccalauréat, un examen historique souvent critiqué, mais auquel les Français restent très attachés. Il est devenu plus facile d'obtenir le bac que... de le réformer.

Six mois après son arrivée, rue de Ghanelle, le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer s'attaque à un monument national : le baccalauréat. Une grande concentration en vue de la réforme a été lancée hier.

■ **L'objectif ? « Redonner du sens à l'examen »**

Son objectif ? « Redonner du sens à l'examen » auquel les Français restent très attachés, explique Jean-Michel Blanquer. « On voit bien que le bac qu'il existe aujourd'hui est arrivé à la dune époque et qu'il faut passer à autre chose ». Alors que 60 % des bacheliers ne valident pas leur première année l'université, le ministre entend redonner une véritable fonction à l'examen. Pour Jean-Michel Blanquer, le baccalauréat « doit certifier une qualité de la formation et être un tremplin vers le supérieur et aider à réussir par la suite ».

■ **Les pistes : moins d'épreuves et la fin des séries ES, L, S**

Il ne s'agira pas « d'ajustements techniques par-ci, par-là », a-t-il déclaré à l'Université Pierre Mathieu venu l'universitaire Pierre Mathieu pour mener la réforme. L'annonce est profonde. Toutefois, son contenu, le ministre reste prudent. Seules quelques pistes - potentiellement explosives - ont été annoncées.

Michael Prost, président de l'Union scientifique (UPS)

« La série S ne r depuis bien long

Pourquoi, selon vous, est-il ur bac ?

« Nous nous rejoignons de ce que nous allons participer, car cela va permettre de repenser les en cela, nous le demandons depuis série S ne remplit plus ses fonctions. Selon l'Académie des sciences en octobre sur le sujet, la série S s'est transformée en une « série S légère » coloration scientifique vous pour sa disparition, ministre ?

« Ce serait un grand chambou qui on le connaît. Mais ce qui c ait des parcours de formation r convenablement les lycées

« On perd des acquis »

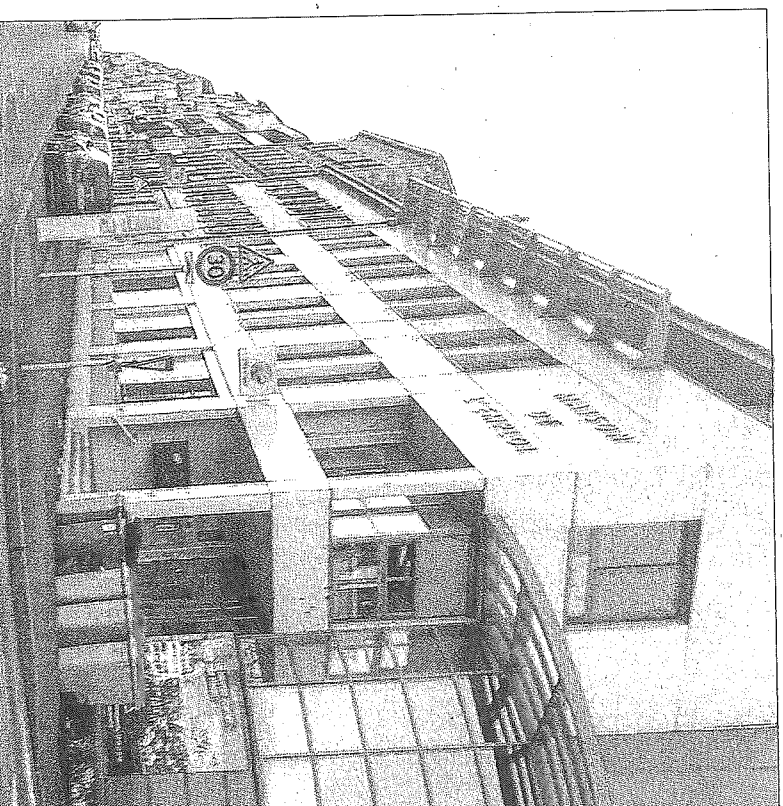
Jour de grève, ce mardi, à la Mission locale jeunes du Mâconnais. L'ensemble du personnel pourrait suivre le mouvement, selon le délégué du personnel. Les salariés s'opposent, en l'état, à la fusion avec le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ).

« L'ancien bureau nous avait garanti que rien ne changerait, sur l'aspect social. » Thierry Duplessis, délégué du personnel suppléant à la Mission locale jeunes du Mâconnais, basée à Mâcon, est venu débouter contre l'actuel projet de fusion avec le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) (*lire par ailleurs*). Elle sera effective en janvier.

Une réunion le 22 novembre

L'association pour l'insertion, le logement et l'emploi (LAILE), qui regroupe les trois structures, a dorénavant déjà vu le jour. Son bureau est présidé par Christine Robin. Une réunion est prévue avec l'ensemble des personnels le 22 novembre.

À la Mission locale, « tout le monde va remettre en grève » ce mardi après-midi. « On est soudé, assure Thierry Duplessis. Le CLLAJ et le PLIE sont à priori partants aussi. » En tout, les trois



La manifestation aura lieu devant la Maison de l'emploi, où sont situés les locaux de la Mission locale. Photo d'archives: Johan BOZON

entités représentent une trentaine de salariés. Le mouvement social aura lieu devant la Maison de l'emploi, en présence de la CGT et de la CPDT. Des tracts ont été distribués dans les rues vendredi et lundi.

Les trois raisons du mouvement social

■ **Trois jours de carence et une journée de congé en moins**

« On perd des acquis qu'on avait depuis 20 ans », déplore Thierry Duplessis, délégué suppléant du personnel à la Mission locale. La fusion implique le retour de trois jours de carence et la disparition de l'un des 33 jours de congé de la quinzaine de salariés de la mission locale. Les trois employés du PLIE et les sept du CLLAJ n'avaient pas ces avantages.

Un nivellement par le bas des acquis, selon le délégué du personnel (DP), qui assure que les autres fusions en cours ou effectuées dans les environs (Montceau-Le Creusot, Dijon, Sens) s'accompagnent d'un maintien de ces acquis.

« On nous a annoncé ça en juillet. C'était un choc. On a essayé de trouver des compromis aux réunions DP. On était face à un mur. » Ala clé, selon lui, « des économistes dépiciers. » Christine Robin, la présidente de LAILE, ne souhaite pas s'exprimer sur ce point particulier. Elle renvoie vers la présidente de la Mission locale, Virgi-

nie De Battista, injoignable lundi après-midi. Mais précise que « l'effort de redressement est l'affaire de tous », et s'inscrit dans le cadre des réformes du nouveau président de la République en la matière.

■ **Le personnel non associé à la fusion ?**

« On n'a jamais été associé à cette fusion, ni sur le volet social, ni sur l'organisation de la structure, regrette Thierry Duplessis. Ils n'en ont pas l'obligation. C'est du mépris. On nous met devant le fait accompli. »

« Toutes les étapes du dialogue social ont été respectées à la mission locale, conteste Christine Robin. Il y a eu de nombreuses réunions, du dialogue. »

■ **La fusion, pas si économique ?**

« La Mission locale est en parfaite situation financière. Mais il faut sauver le PLIE et le CLLAJ. L'idée d'une mutualisation de moyens s'entend, indique Thierry Duplessis. Qu'on fusionne pour sauver nos collègues, ça nous va. Mais on nous dit qu'on va faire des économies alors qu'on n'en fera pas. Des

travaux d'aménagement sont à faire à la mission locale. Depuis un an et demi, cette fusion coûte des milliers, voire des dizaines de milliers d'euros en audit et autres interventions juridiques. »

« Ce ne sera pas une somme astronomique. On ne peut pas donner les chiffres tant que l'opération n'est pas terminée », répond Christine Robin.

Et d'ajouter : « On va pérenniser les dispositifs, dans un contexte où l'ensemble des financeurs publics sont à la diète. L'État, le conseil régional, le conseil départemental et les intercommunalités nous demandent d'être raisonnables sur le coût de fonctionnement. Nous ferons des économies, de façon à garder les marges de manœuvre nécessaires pour les bénéficiaires des dispositifs. » Des économistes de fonctionnement qui pour l'heure ne sont pas non plus chiffrés. « On travaillera à partir des orientations des financeurs, qui sont en train de faire leur budget 2018 », justifie Christine Robin, évitant des « mutualisations au niveau des fonctions administratives et financières. La fusion se fait sans licenciement », rappelle-t-elle.

03 85 39 99 00
Service Clientèle

Agence de Mâcon
1 quai Lamartine,
1000 Mâcon

téléphone

direction : 03 85 39 99 00
lb : 03 85 39 99 00

mail

3L-REDACMACON@leisl.fr

web

www.leisl.com

facebook

www.facebook.com/

leislMacon